Le représentant des usagers (RU)

Membre de la commission des usagers ou du conseil de surveillance

Centre Hospitalier Le Mans

Issus d'une association agréée par le ministre des solidarités et de la santé et désignés par l'agence régionale de santé, les représentants des usagers sont indépendants de l'hôpital.

Les missions du représentant des usagers

Le représentant des usagers (RU) veille au respect et à la promotion des droits des malades et usagers et contribue à l'amélioration qualitative du système de santé.

Il représente les usagers dans les établissements de santé :

- en siégeant au conseil de surveillance,
- en siégeant à la commission des usagers (CDU).

Il contribue à l'amélioration de la vie quotidienne des patients et de leurs proches :

- en faisant connaître leurs besoins et leurs problèmes auprès des décideurs,
- en les conseillant sur les démarches à entreprendre,
- en les orientant si besoin au sein du système de santé.

Convaincus de l'importance que vous soyez représentés plus largement, nous avons souhaité que des représentants des usagers soient présents au :

- Comité de lutte contre les infections associées aux soins
- Comité de lutte contre la douleur
- Comité éthique
- Groupe identito-vigilance
- Comité qualité
- Conseil des urgences
- Comité du médicament
- Groupe droits des patients
- Groupe expérience patients
- Directoire

Vos représentants des usagers

- **Luc JUHEL**
  Président de la CDU* (APAJH 53-72) – RU** titulaire
- **Christiane ANDRE**
  UFC que CHOISIR – RU titulaire
- **Martine CHAMBON**
  France Alzheimer - Suppléante
- **Yveline JANVIER**
  La ligue contre le cancer - Suppléante
- **Marie-France BILLON**
  RU titulaire au conseil de surveillance

*CDU : Commission des usagers *RU : Représentant des usagers

Affichage 2026

Contacter les représentants des usagers

representantdesusagers@ch-lemans.fr

Centre hospitalier du Mans - CDU
194, avenue Rubillard
72037 Le Mans Cedex 9

Une rencontre sur rendez-vous peut-être organisée dans l'espace des usagers à Monet niveau 1.